



COMMUNIQUE

Le Président du Conseil Régional a le plaisir d'informer le public de la signature d'une Convention de Coopération, d'Assistance et d'Echanges d'Informations entre le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) de l'UMOA et le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), Organe de régulation du marché financier marocain.

La cérémonie de signature de ladite convention s'est tenue **le jeudi 12 septembre 2013 à Rabbat (MAROC)** en présence de Messieurs Hassan BOULAKNADAL et Jeremias PEREIRA, respectivement Directeur Général du CDVM et Président du CREPMF.

Cette Convention vise à promouvoir la coopération entre les deux régulateurs, en vue d'assurer la protection des investisseurs et le bon fonctionnement des marchés financiers dans les juridictions dont dépendent les Autorités signataires, de servir de cadre à des actions de coopération technique et d'assistance mutuelle ainsi que l'échange d'informations entre régulateurs.

Elle permettra d'accroître la coopération transfrontalière entre les différents acteurs des marchés financiers respectifs et de renforcer le développement des deux places financières. Cette démarche permettra de trouver un socle pour la prochaine opérationnalisation du hub financier, CASABLANCA FINANCE CITY, afin de parvenir à une intégration financière pour le bonheur des peuples africains.

-----o0o-----